

*Les aspects juridiques du développement économique*, par  
L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES SCIENCES JURIDIQUES.  
Un Vol., 6¼ po. x 9½, broché, 206 pages — LIBRAIRIE DALLOZ,  
11, rue Soufflot, Paris 5e, 1966

Volume 42, Number 3, October–December 1966

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1003373ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1003373ar>

[See table of contents](#)

**Publisher(s)**

HEC Montréal

**ISSN**

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

**Cite this review**

(1966). Review of [*Les aspects juridiques du développement économique*, par L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES SCIENCES JURIDIQUES. Un Vol., 6¼ po. x 9½, broché, 206 pages — LIBRAIRIE DALLOZ, 11, rue Soufflot, Paris 5e, 1966]. *L'Actualité économique*, 42(3), 699–699. <https://doi.org/10.7202/1003373ar>

## LES LIVRES

Dans ce livre, Coblenz se donne une tâche impossible. Ce qu'il a réalisé, c'est un catalogue bien écrit de la plupart des cruautés des hommes envers les hommes, de l'esclavage au vol, en passant par le meurtre et la guerre. Il y a inclus la majorité des tragédies humaines, à partir de l'Inquisition espagnole jusqu'à la « boucherie » des Indiens d'Amérique du Sud, du taux d'intérêt déraisonnable imposé par les dirigeants romains dans les provinces aux transactions financières très discutables d'Andrew Carnegie et Jay Gould, des Croisades à la révolution industrielle. Seulement quelques calamités échappent à son catalogue des horreurs : les migrations irlandaises-écossaises du milieu du 19<sup>ième</sup> siècle résultant du système de « l'enclosure », et l'holocauste nazi, par exemple. Coblenz n'a pas prouvé sa thèse, mais il a certainement prouvé qu'il a le cœur à la bonne place, et que les crimes les plus spectaculaires de l'homme sont réellement dégoûtants.

Elizabeth Nish

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

**Les aspects juridiques du développement économique**, par L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES SCIENCES JURIDIQUES. Un vol., 6¼ po. x 9½, broché, 206 pages. — LIBRAIRIE DALLOZ, 11, rue Soufflot, Paris 5e, 1966.

Cet ouvrage réunit des études préparées à la requête de l'UNESCO, sous la direction du professeur André Tunc, de la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris. Après un exposé du professeur Tunc, concernant les aspects juridiques du développement économique, le professeur René Gendarme, de la Faculté de Droit et des Sciences économiques de l'Université de Nancy, traite plus spécifiquement des problèmes juridiques que pose le développement économique. Le reste du volume est consacré au problème d'ordre juridique que pose le développement des pays africains.

**Labor Arbitration, A Dissenting View**, par PAUL-R. HAYS. Un vol., 5¼ po. x 8¼, relié, 125 pages. — YALE UNIVERSITY PRESS, New Haven and London, 1966. (\$5.00).

L'auteur, juge à la Cour d'appel des États-Unis, présente ici une violente critique des tendances actuelles concernant la théorie et la pratique pour ce qui est de l'arbitrage du travail. Il propose que l'arbitrage repose exclusivement sur l'action volontaire des parties en cause. Après un exposé de la loi actuelle concernant un arbitrage du travail, M. Hays traite des pratiques en cours et de l'avenir de l'arbitrage.